

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue en visioconférence, le 9 novembre 2022 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES** M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Armelle Kermarrec (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), Mme Diane Bouchard (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Richard Dupuis (St-Jean-de-la-Lande), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec) et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).  
Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par Mme Linda Lévesque, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1663**

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 5 octobre 2022.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. André St-Pierre, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 5 octobre 2022 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1664**

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par Mme Katie Bossé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

**COMPTES PAYÉS AU 9 NOVEMBRE 2022**

Bell Canada	748.75 \$
DAS Fédéral	4 795.19 \$
DAS Provincial	13 243.27 \$
Hydro-Québec	5 635.27 \$
Ministre des Finances	63 179.96 \$
Services Sanitaires Alain Deschênes Inc	131 304.79 \$
<b>Total payés</b>	<b>218 907.23 \$</b>

**COMPTES À PAYER AU 9 NOVEMBRE 2022**

9110-9991 Québec Inc (Gestion BCK Inc)	279.10 \$
AOMGMR	229.95 \$
Arsenal Media Inc	141.42 \$
Avantis coopérative	553.48 \$
Banque Nationale	388.08 \$
Beulieu Renaud	250.00 \$
Beneva	2 940.67 \$
Bétonnière du Golf Inc	46 502.74 \$
BUROPRO Citation	240.49 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 562.28 \$
Caron Gilles	180.40 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	114.98 \$
Chauffage Rivière-du-Loup	1 038.17 \$
Cloutier Michel	250.00 \$
Conception GB	229.95 \$
Conteneurs KRT Inc	43 124.50 \$
Druide informatique Inc	172.41 \$
Dubé Clermont	250.00 \$
Électronique Mercier	205.86 \$
Émond Denis	250.00 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	8 345.01 \$
Exploitation JAFFA Inc	372.52 \$
Financière Banque Nationale	944.16 \$
GLS Logistics Canada LTD	362.55 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	16 488.56 \$
Groleau Maxime	346.82 \$
Groupement Forestier de l'Est du Témiscouata	23 255.64 \$

Harnois Énergies	3 713.61 \$
Infodimanche	420.81 \$
Imprimerie Publicom	393.79 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	45.99 \$
Laurentides Re/Sources Inc	3 035.12 \$
Les Construction CB 2004 inc	34 636.22 \$
Livraison M.L. 2019	11.21 \$
Magasin Coop de Squatec	97.39 \$
Martin Éric	250.00 \$
Martin Jean-François	1 230.38 \$
Master Card	1 900.26 \$
Michel Larouche Consultants Inc	2 425.11 \$
Municipalité de Dégelis	1 817.66 \$
Nordikeau	827.82 \$
Nova Envirocom	5 781.69 \$
Pages Jaunes	89.46 \$
Pièces Témis Inc	939.81 \$
Place du Travailleur Enr.	547.33 \$
Potvin Jacinthe	523.54 \$
Radiateur Gaétan Martin Inc	100.61 \$
Ross Jilliane	250.00 \$
Saindon Michel	27.56 \$
Roger A. Pelletier Inc	40.23 \$
RVARC-En fiducie	16.43 \$
SEAO	3.82 \$
SÉMER Inc	3 718.99 \$
Service de Réparation Mécanique Inc	1 672.57 \$
Services Sanitaires A. Deschênes inc.	128 629.00 \$
Service Sinistre Express	471.40 \$
Simetech Environnement Inc	83 325.81 \$
Société V.I.A. Inc	20 956.15 \$
Test Tech Inc	12 262.08 \$
Toromont Cat (Québec)	610.69 \$
Transport Guy Levasseur Inc	640.27 \$
Transport Hugo Beaulieu	11 813.68 \$
Tribu Communication Web	426.27 \$
USD Global Inc	62 806.46 \$
WSP Canada Inc	6 030.44 \$
<b>Total à payer</b>	<b>541 509.40 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1665

4) **ADMINISTRATION**

a) **Suivi - Prévisions budgétaires 2023**

Les facteurs comparatifs pour le calcul de la richesse foncière uniformisée sont maintenant disponibles pour les 19 municipalités de la MRC et on peut constater des variations très importantes pour certaines municipalités cette année.

M. Maxime Groleau rappelle qu'il est important que chaque municipalité adopte dès que possible les prévisions budgétaires et transmette la résolution à la RIDT.

Au niveau des subventions à recevoir, Recyc-Québec a confirmé à la RIDT qu'elle recevrait un montant de 931 167,61 \$ à titre de compensation pour les services de la collecte sélective des matières recyclables rendus en 2022. La totalité du montant sera versée le 30 mars 2023.

b) **Suivi - Réserves financières du lieu d'enfouissement technique**

WSP Canada a élaboré le rapport préliminaire sur l'évaluation des coûts de construction des prochaines cellules d'enfouissement et de la gestion post-fermeture du site. Le rapport final devrait être disponible pour la rencontre du mois de décembre.

Ce rapport, et les données qu'il inclut, étaient requis pour que la RIDT et RCGT puissent évaluer au mieux les réserves financières requises pour le lieu d'enfouissement et les passifs à inscrire aux états financiers.

c) **Augmentation temporaire de la marge de crédit**

Grâce aux différents programmes de subventions dont la RIDT a pu bénéficier, plusieurs projets ont été mis de l'avant (compostage domestique - ACDC, gestion des matières organiques dans les commerces - MOICI et optimisation des écocentres - POE).

La RIDT doit utiliser ses liquidités pour les financer avant le versement de ces subventions et il est nécessaire d'augmenter le montant du crédit rotatif déjà attribué par la Banque Nationale.

Il est proposé par M. Bruno Malenfant, appuyé par Mme Vicky Ouellet, que M. Maxime Groleau soit autorisé à effectuer les démarches avec la Banque Nationale pour une augmentation temporaire de la marge de crédit (crédit rotatif) pour montant total de 900 000 \$, en plus de la marge de crédit habituelle de 300 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1666

**d) Renouvellement achat-location photocopieur bureau**

Le contrat de location de l'équipement d'impression commercial du bureau administratif arrive à terme au début décembre. Il s'agit du seul équipement d'impression du bureau, il n'y a pas d'autres imprimantes.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyer par M. Denis Blais, que la RIDT procède à l'achat de l'équipement déjà en place qui était en location/achat pour un montant de 350 \$. La RIDT conclura un contrat d'entretien et de fourniture avec Buropro Citation selon les conditions présentées au conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1667**

**5) GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES**

**a) Suivi des différents dossiers**

La RIDT a contacté chaque municipalité pour faire le point sur leur fonctionnement pour les communications (site web, Facebook et bulletin municipal).

Il a été décidé de leur faire parvenir, au début de chaque mois, un courriel spécifique sur les activités de la RIDT. Il regroupera différents sujets d'intérêts, articles et photos que chaque municipalité pourra reprendre comme bon lui semble.

Une copie du premier envoi de novembre 2022 est présentée aux membres.

**6) ÉCOCENTRES**

**a) Contrats de déneigement – Témiscouata-sur-le-Lac et Squatec**

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements. Comme chaque année, la RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

Secteur Témiscouata-sur-le-Lac

- Gravier Bérubé et Fils 2 437,50 \$

Secteur Squatec

- Ferme Yves Pelletier 3 500,00 \$

Il est proposé par M. Bruno Malenfant, appuyé par Mme Katie Bossé, que la RIDT accepte les deux soumissions présentées soit celle de Gravier Bérubé et fils et de Ferme Yves Pelletier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1668**

**7) VARIA**

**a) Vente de vaisselle compostable**

La RIDT s'est entendu avec Service Accès Emploi (SAE-Livr'Avenir) pour que l'organise prenne en charge la vente de vaisselle et de sacs compostables dans la région. Ce service était offert par la RIDT depuis une dizaine d'années.

Pour SAE, il sera complémentaire aux autres activités déjà en place (recyclage du textile, boutique Internet et de vente de biens usagés) et permettra de libérer la RIDT de ce service tout en conservant l'accès à cette variété de produits compostables dans la MRC.

**b) Bris de moteur Loader John Deere 544H**

Le moteur du loader de la RIDT, qui est utilisé pour le site de Dégelis, vient de briser en début de semaine. Il s'agit d'un loader John Deere 544 H de 1998 qui a un peu plus de 22 300 heures d'utilisation et le moteur n'avait jamais subit de problème majeur avant cela.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Alain Morin, que M. Maxime Groleau fasse rapidement des démarches pour présenter aux membres du conseil d'administration les différents scénarios envisageables pour la réparation. Les informations seront transmises par courriel aux membres pour que le loader soit réparé le plus vite possible car il est essentiel au bon fonctionnement du service

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1669**

**8) PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 21 décembre 2022

**9) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1670**